

sebastien ouvrard

01/05/24 19:57

## Enquête publique - Desserte de Luçon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

Bonjour,

Merci de trouver en pièces jointes le courrier concernant l'enquête publique sur la desserte de Luçon accompagné des annexes.

Dans l'attente de votre retour.

Cordialement

Ouvrard Sébastien

Pièces jointes (3)

- Contournement de Saint Jean de Beugné.docx (19 KB)
- Saint-Jean-de-Beugné - Google Maps 1.pdf (4 MB)
- Saint Jean de Beugné 2.pdf (4 MB)

## Contournement de Saint Jean de Beugné

Agriculteur sur la commune de Saint Jean de Beugné depuis 21 ans. La circulation sur la RN 137 devenue RD 137 n'a cessé de s'accroître et devient un problème lorsque l'on doit la traverser avec du matériel de plus en plus volumineux.

Le projet de contournement du bourg est une bonne chose pour la sécurisation des riverains et des usagers.

Lors de la construction de l'autoroute A83 (qui nous a permis de bénéficier d'un remboursement) les agriculteurs ont tout fait pour éviter la traversée du bourg de Saint Jean de Beugné. Avec le projet de déviation, le carrefour sud de la commune est supprimé pour la création d'un pont. Mais rien n'est mis en place pour retrouver un accès sécurisé sans passer par le centre du bourg. Je propose d'ouvrir la route du Fief Quart sur la RD 137 pour accéder au pont. (cf Annexe 1 schéma 1)

Concernant les accès aux chemins communaux, il est prévu de supprimer celui qui longe la prochaine 4 voix coté est en direction de Sainte Gemme la Plaine (cf annexe 1 schéma 2) ce chemin permet l'accès à trois exploitations et surtout aux systèmes d'irrigations, il serait nécessaire de pouvoir le rétablir.

Concernant le renforcement des passages de canalisation d'irrigation sous l'actuelle RD137, comment est prévu la modification avec le doublement de la voix ? Annexe 2

Mon exploitation est principalement touchée par le projet de déviation de la commune. Je perds presque 3 ha dont une parcelle qui sera coupée en deux. Lors de la concertation avec la chambre d'agriculture, il a été mentionné des échanges de parcelles, mais aucun agriculteur ne souhaite perdre de surface avez-vous des solutions à apporter ?

Dans l'attente de vos réponses.

Cordialement

Ouvrard Sébastien pour la SCEA OUVRARD



